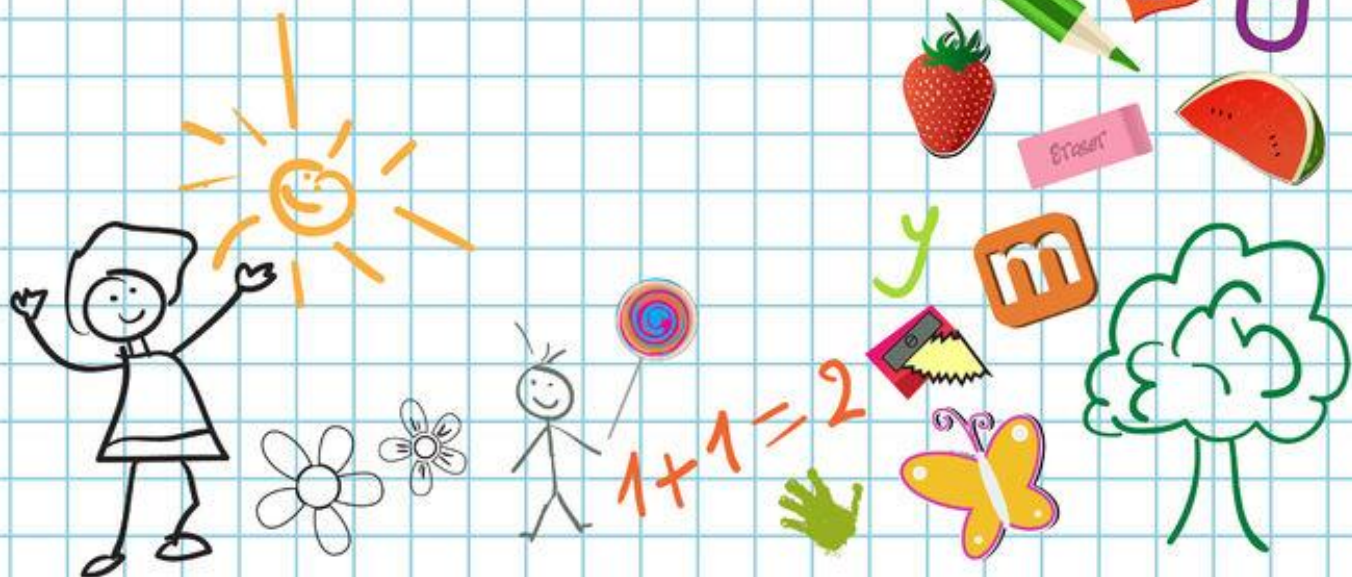


Bienvenue à l'école Voltaire !

Back to school!!!

Livret d'accueil en classe de CP



Ecole primaire Voltaire
19, rue Champeau
92130 Issy-les-Moulineaux
01.41.23.89.90

Mail direction: 0920293u@ac-versailles.fr

La journée type en CP

Garderie du matin
7h45 – 8h35

Accueil
8h35 – 8h45

Enseignement
8h45 – 10h15

Récréation
10h15 – 10h30 (CP + CE1)

Enseignement
10h30 – 11h30

Cantine
11h45 – 13h30

Enseignement
13h30 – 14h30

Récréation
14h30 – 14h40 (CP + CE1)

Enseignement
14h40 – 15h45

Goûter

Etude
surveillée

Ateliers
courts

Activités
longues

Goûter

Ateliers
Courts

Etude
surveillée

Garderie du soir
17h45 – 18h30

Temps Mairie

Temps Education Nat.

Directeur : M. Burnichon

Classes : La répartition des classes par enseignant ne nous a pas encore été communiquée

2 CP **2 CE1** **2 CE2**
2 CM1 **2 CM2** **1 CLIS***

* La CLIS accueille des enfants atteints de troubles du fonctionnement cognitif ; des élèves sont intégrés ponctuellement dans les classes pour y suivre certains apprentissages.

Retards : Toute arrivée tardive perturbe la classe et pénalise l'enfant. L'obligation scolaire inclut le respect des horaires.

Récréation : les CP-CE1 ont une récréation commune, les autres classes sont en récréation après eux.

Les ateliers du midi : les animateurs qui encadrent les enfants sur le temps de midi leur proposent divers ateliers (BCD, foot, danse, ping-pong,...)

Le goûter est fourni par la ville : Vous devrez inscrire votre enfant au goûter sur TELISS. Le goûter est encadré par le personnel périscolaire municipal.

Ateliers courts / Activités longues : Les ateliers courts et activités longues sont proposés en inscription au trimestre. Les enfants inscrits sont répartis dans les différents ateliers courts proposés au long de la semaine par le coordinateur (M. Burnichon).

Les activités longues sont choisies sur la base de 3 vœux chaque trimestre. L'enfant peut faire jusqu'à 2 activités longues par semaine. Elles sont proposées par cycle (CP+CE1 / CE2+CM1+CM2), sous la supervision de Mme Thébaut.

Les activités commencent début Octobre.

Les études et garderies surveillées sont proposées dès Septembre jusque 18h30.

Vous indiquerez dans TELISS les heures de sorties de votre enfant pour chaque jour, ce qui détermine le volume horaire hebdomadaire sur lequel vous serez facturé pour le trimestre selon le tarif du taux d'effort (en fonction de vos revenus).

Restez connectés sur monecolevoltaire.org pour connaître toutes les informations disponibles sur le sujet.

Des réponses à vos questions

❖ **Quand aura lieu la réunion de classe ?**

Chaque enseignant réunit les parents d'élèves de sa classe courant septembre. Cette réunion permet de prendre connaissance du programme de la classe, de son fonctionnement, de votre rôle notamment pour les devoirs. La date vous sera donnée par le biais du cahier rouge. Pensez à le consulter tous les jours.

❖ **Doit-on acheter un manuel ?**

Les livres et cahiers d'activités sont fournis par l'école. La liste des fournitures sera en ligne sur notre blog monecolevoltaire.org et affichée sur le panneau de l'école durant tout l'été.

❖ **Les parents accompagnent-ils les enfants en classe ?**

Vous serez accueillis dans les classes de CP quelques jours à la rentrée selon l'appréciation de l'enseignant, sauf en cas de retard.

❖ **Y aura-t-il des devoirs à la maison ?**

Les apprentissages se font en classe ; les devoirs en CP consistent principalement en une relecture des sons, mots puis textes courts vus en classe. Ils peuvent être faits en étude surveillée. Les devoirs sont importants car ils donnent des habitudes de travail aux enfants.

❖ **Les CP font-ils du sport ?**

Les CP bénéficient d'une séance hebdomadaire de natation pendant un semestre et d'une séance de sport chaque semaine à l'année dispensée par un enseignant en éducation physique et sportive. Ces 2 activités sont obligatoires : les élèves ne peuvent en être dispensés que sur certificat médical.

❖ **Les CP apprennent-ils l'anglais ?**

L'anglais est au programme à partir de la classe du CE1, mais les enseignants de CP peuvent proposer des séances dans leur classe. Vous en serez informés lors de la réunion de rentrée.

❖ **Et si mon enfant a des difficultés à apprendre ?**

En cas de difficultés ponctuelles dans les apprentissages, l'enseignant de votre enfant pourra vous proposer de le faire participer à l'APC (Activité pédagogique complémentaire). Il sera alors accueilli après la classe l'après-midi sur une période fixée par l'enseignant. Les APC peuvent aussi être consacrées à des activités en lien avec le projet d'école.

❖ **Je suis en retard pour venir chercher mon enfant à l'heure prévue. Que se passe-t-il ?**

Vous devez impérativement prévenir l'école (01.41.23.89.90) ; si le retard est supérieur à 15 minutes, votre enfant sera dirigé vers l'étude surveillée ou les activités périscolaires. Vous pourrez donner le nom de personnes autorisées à venir chercher votre enfant à l'école en début d'année.

❖ **Comment communique-t-on avec les enseignants à Voltaire ?**

Le cahier rouge permet la liaison entre la famille et l'école ; c'est l'instrument de communication privilégié. Il doit être consulté tous les jours. Vous y trouverez les informations utiles et les communications des associations de parents d'élèves diffusées par l'école. Vous pouvez y noter vos messages à l'attention de l'enseignant de votre enfant (demande de rendez-vous...) ou de la direction, joignable également par mail (0920293u@ac-versailles.fr). L'environnement numérique de travail (ENT) sera disponible à la rentrée (codes transmis via le cahier rouge).

❖ **Comment inscrire mon enfant à la Cantine ?**

L'inscription se fait via TELISS (jusqu'à minuit la veille). La facture est adressée à la fin du mois; le prix du repas est calculé en fonction de vos revenus. Les CP mangent en premier. Ils vont ensuite dans la cour de récréation et peuvent participer à des ateliers proposés par les animateurs.

La cantine est déléguée à la société de restauration collective Elior. Les plats livrés sont réchauffés sur place. Le nouveau contrat inclut du bio mais privilégie aussi les circuits courts. 1 repas sans viande sera proposé tous les mois. Les enfants se servent (self). Les menus sont affichés à l'entrée de l'école. Vous pouvez également les consulter sur notre blog

monecolevoltaire.org

❖ **Comment fonctionne le Centre de loisirs le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires ?**

Chaque famille peut inscrire son enfant dans la structure de son choix. Pour cela, il vous faudra remplir une fiche d'inscription en janvier (appeler le 014 123 86 00 pour la recevoir à votre domicile ou pour une inscription en cours d'année). Vous devrez passer ensuite par TELISS.

Les parents au sein de l'école



FCPE Voltaire

fcpevoltaire92@gmail.com

06.62.64.83.78

06.88.15.23.58

Blog Voltaire

monecolevoltaire.org

Le Conseil d'école (CE) :

Le conseil d'école se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an. C'est une réunion à laquelle participent :

- le chef d'établissement
- les enseignants
- M de Carrère – Maire Adjoint à l'Éducation ou son représentant
- les représentants des parents d'élèves FCPE (élus en octobre)
- et éventuellement un représentant du périscolaire si le CE en fait la demande

Pendant le conseil d'école, les représentants des parents peuvent poser des questions et donner leur avis sur les sujets de l'école. A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé et à disposition des parents sur demande par mail auprès de M. Burnichon.

Être représentant FCPE :

- Informer les parents (blog, publications, café-discussion, ...)
- Représenter les parents (au Conseil d'école, dans les instances municipales, ...)
- Être force de proposition pour que l'épanouissement et la réussite de tous les enfants soit au centre des réflexions au sein de l'école
- Les parents d'élèves sont les seuls élus qui ont comme seul intérêt celui de nos enfants.

Votre équipe FCPE Voltaire 2016-17 en cours de formation : rejoignez-nous !

- Aurore Bailly – CE2
- Laurence Dersoir – CE1
- Adeline Dumez – CE2
- Morgane Flament – CM1
- Jean-Philippe Fontes – CE1
- Daniel Gilles – CM1
- Nadège Labadie – CM1
- Renan Le Bot – CP
- Catherine Léourier – CM2
- Anne Marquet – CE2
- Caroline Méchin – CM2
- Sophie Pages – CE2
- Patricia Panzani – CM2
- Joanne Pioline – CE1
- Sabrina Roinsard – CM2
- Guillaume Rey – CM2

Quelques dates et rendez-vous

Rentrée	Jeudi 1er septembre 2016	
Toussaint	du mercredi 19 octobre 2016	au jeudi 3 novembre 2016
Noël	du samedi 17 décembre 2016	au mardi 3 janvier 2017
Hiver	du samedi 4 février 2017	au lundi 20 mars 2017
Printemps	du samedi 1er avril 2017	au mardi 18 avril 2017
Été	du samedi 8 juillet 2017	au lundi 4 septembre 2017

❖ FORUM DES ASSOCIATIONS

9 et 10 septembre 2016

❖ ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES : 7 octobre 2016

❖ PHOTOS : novembre 2016

❖ RENCONTRE PARENTS / ENSEIGNANTS

10 décembre 2016 matin - à confirmer